

Le président de Nîmes Université

Vu le code de l'éducation et notamment son article L712-2 ;

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés président-e-s et membres des jurys du master Histoire Vivante, les enseignants ci-dessous :

Master 1 :

- Isabelle GUIZARD-ORTEGA, Présidente
- Romain MILLOT
- Éric GATEAU
- Suppléants : Éric TEYSSIER, Sylvain OLIVIER

Master 2 :

- Louis BALDASSERONI, Président
- Isabelle GUIZARD
- Valérie LAFAGE
- Suppléant : Sylvain OLIVIER, Romain MILLOT, Éric TEYSSIER

Article 2

Le présent arrêté sera affiché à Nîmes Université et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 14/11/2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG